



CAEV (Arthrite Encéphalite Caprine à Virus)

LE VIRUS

Il s'agit d'un lentivirus **spécifique de la chèvre**.

Très proche des virus du Visna-Maedi du mouton ou du VIH de l'homme, il s'intègre dans le système immunitaire de l'animal et persiste durant toute sa vie.

La principale voie de **transmission** chez le jeune est l'absorption de **colostrum** ou de **lait** infecté. Le lait d'une seule chèvre infectée dans le lait de tank suffit à infecter les chevreaux qui en sont nourris. La transmission peut également se faire in utero.

Chez l'adulte, le virus est transmis par les **manchons trayeurs** et par le **sang** (plaies, aiguilles, matériel d'écorchage). Les sécrétions respiratoires véhiculent aussi le virus.

SYMPTOMES

Seuls 10% des animaux infectés montrent des signes cliniques, mais 50% des troupeaux français seraient atteints.

Le temps d'incubation et les délais de réponse immunitaire sérologique sont long et variables, de quelques mois à plusieurs années

Les signes **nerveux** touchent les **chevreaux** de 2 à 4 mois : encéphalomyélite sans douleur ni fièvre, avec paralysie progressive et atrophie des muscles.

Les **adultes** présentent des symptômes articulaires de type arthrites chroniques (« gros genoux ») provoquant des boiteries, ainsi que des affections mammaires (mammites, « pis de bois », tarissement) ou de la reproduction (infertilité, retards de croissance chez les chevreaux).

Des troubles **respiratoires** peuvent se manifester aussi bien chez les jeunes que chez les adultes.

Aucune guérison n'est possible.

DIAGNOSTIC

Le diagnostic est réalisé d'après les signes cliniques, par la recherche du virus en cas d'encéphalite chez les jeunes ou par recherches des anticorps par une technique ELISA. Cette technique moins coûteuse et plus facile à mettre en œuvre, donne des résultats compliqués à interpréter dans la mesure où les anticorps peuvent n'apparaître que plusieurs

semaine à deux ans après l'infection. Une chèvre séropositive peut se négativer au cours de sa vie.

PREVENTION ET LUTTE

Aucun traitement ni vaccin efficace.

La **prévention** consiste à n'acheter que des animaux issus d'élevages indemnes (2 contrôles sérologiques négatifs espacés de 12 mois sur les adultes).

En cas d'infection des mesures de maîtrise de la transmission doivent être mises en place tels que le nettoyage/désinfection du matériel de soin et de traite, la séparation des chevreaux de leur mère dès la naissance, la thermisation du colostrum et le respect d'un ordre de traite (chevrettes indemnes en premier, chèvres contaminées en dernier).

Il existe plusieurs protocoles d'assainissement en fonction de la situation de départ de l'élevage : dans un premier temps l'objectif est de réduire l'expression clinique, ensuite de réduire la contamination et enfin d'assainir par élimination avant de pouvoir être qualifié.

Vous trouverez le détail de ces protocoles via le lien :

http://theses.vet-alfort.fr/Th_multimedia/ovins/htm/virales/caev.htm

